



<http://cgt.drrip59.free.fr>

Lille, le 28 mars 2014

Compte Rendu
du Comité Technique Local
du 28/03/2014

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 28 mars 2014

Les agents des Finances Publiques aux cotés de ceux des douanes et de la DGCCRF ont signifié par leur engagement massif dans la grève et les manifestations de ce 20 mars leur rejet des politiques d'austérité et leurs conséquences négatives sur leurs missions et leurs conditions de vie au travail.

Ils ont clairement dit qu'ils n'en peuvent plus de la régression sociale organisée par le gouvernement pendant qu'il est fait des ponts d'or aux plus riches et que le pays est soumis aux exigences du MEDEF.

Les raisons du mécontentement et de l'exaspération vous les connaissez : les suppressions d'emplois ininterrompues depuis douze ans, le gel du point d'indice depuis quatre ans et pour l'année à venir conduisant à des pertes conséquentes de pouvoir d'achat, l'absence de reconnaissance des qualifications et la réduction des plans de qualification, le lancement d'une démarche stratégique sans bilan contradictoire de la fusion, les abandons de mission programmés et la dégradation constante des conditions de travail .

Coïncidence du calendrier, le baromètre social cher à Bruno Bézard vient de livrer ses résultats chiffrés et on peut y lire que :

- 50 % des agents sont pessimistes concernant leur avenir au sein de la DGFIP.
- 52 % montrent une insatisfaction concernant l'évolution de leur carrière.
- 41 % considèrent que le rythme des changements affectant notre administration est trop élevé contre 15 % qui l'estiment adéquate.
- 59 % ont le sentiment de travailler dans l'urgence.
- 58 % estiment que le climat social à la DGFIP est mauvais.
- 66 % estiment qu'il est nécessaire d'apporter une attention particulière aux conditions et à la qualité de vie au travail.
- 58 % qu'il faut apporter une attention particulière au développement des compétences des agents.
- 73 % qu'il faut être plus à l'écoute des agents.

Ces chiffres officiels sonnent comme un désaveu des politiques menées au sein de notre Administration depuis plus de 10 ans.

Les élus CGT Finances Publiques considèrent que même si ces résultats sont édulcorés, ils traduisent ce que nous constatons au quotidien en discutant avec les agents : un sentiment de désarroi et d'abandon face à une logique incompréhensible et une machine qui, dans bien des cas, commence à détruire les individus et à les conduire à des actes désespérés.

La démarche stratégique, bien qu'elle puisse encore apparaître comme un concept abstrait, est la digne continuateur de la RGPP dont on nous promettait l'enterrement.

Les simplifications, les nouvelles technologies, ne peuvent répondre à tout et ce n'est pas l'acte de décès de l'Office National de Paye qui nous démentira. Ce projet de l'ère Sarkozyenne qui nous était présenté comme un énième instrument de rationalisation budgétaire vient d'être enterré, après le logiciel Louvois, par le Premier Ministre et coûtera au bas mot 500 millions d'euros à la collectivité.

Et au-delà de cet exemple qui n'a rien d'anecdotique, c'est bien toute la logique austéritaire et de soi-disant modernisation qui est aujourd'hui en cause.

Les agents ne sont plus dupes et sont conscients que cette politique de l'offre dont se targue le gouvernement conduit aujourd'hui à la destruction programmée des services publics et de la protection sociale et va donc bien au delà de la volonté affichée d'une réduction des dépenses publiques.

Du pacte d'irresponsabilité en passant par le CICE ou les 4000 procédures d'aides aux entreprises sans conditionnalité, c'est guichet ouvert aux aspirations du MEDEF et du capital au détriment des travailleurs et des citoyens de ce pays.

Les propositions émanant des Assises de la Fiscalité démontrent encore la volonté de l'exécutif d'engager une baisse significative des impôts pesant sur les entreprises qui pourrait approcher les 8 milliards : baisse qui paraît encore insuffisante au Medef, mais qui serait supportée évidemment par une réduction des dépenses publiques.

S'agissant de la réduction de la pression statistique, autant vous dire que la pratique actuelle des dialogues de gestion des DDFIP en général et de la vôtre en particulier est aux antipodes de ce énième affichage médiatique du Directeur Général.

La réalité nous semble au contraire bien plus proche d'une volonté de montrer du doigt les cadres intermédiaires en les accusant de tous les maux, et notamment de défauts organisationnels, encore un concept à la mode dans le vocabulaire des managers dirigeants.

Les résultats des logiques de suppressions d'emplois, de concentration des services et d'industrialisation des tâches sont catastrophiques.

- L'actualité avec la MAP et la démarche stratégique, c'est :
- Le transfert des missions d'un service vers un autre (enregistrement vers hypothèques, procédures collectives des SIE vers PRS), Retour de SIP/CDIF !
- Le transfert de missions de l'Etat vers le secteur privé (gestion de l'eau ou autres services territoriaux), L'introduction de « concurrents privés », comme la BNP aux Domaines, des officines foncières de pantouflards pour remplacer le conseil aux élus, les experts comptables pour les comptes hospitaliers...
- L'inconnue pour le service public de proximité et le réseau comptable.

Pour la CGT il est clair que les gouvernements qui se succèdent frappent sur nos services et leurs agents !

Ils nous frappent en bloquant les salaires, en nous « manageant », en mettant une pression toujours plus forte sur les objectifs et les résultats.

Quelles conséquences pour les agents et nos services ?

- Stagnation des SALAIRES et des carrières pour les C, les B, les A
- Rapport Pêcheur: Remise en cause des statuts particuliers DGFIP, retour de la loi de mobilité.
- Remplacement de la PFR par l'IFSEEP (Indemnité de Fonctions, Sujétion, Expertise et

Engagement Professionnel) dont on perçoit toutes les conséquences pour les cadres A intermédiaires qui ne donneraient pas satisfaction.

- Remise en cause des droits et garanties, des règles de gestion (EDRA, EMR...),
- Harmonisation indemnitaire par le bas (A « direction », géomètres, BDV, BCR, B terrain, ..).

Le CTL qui se déroule aujourd'hui concernant la réalisation du budget 2013 et la présentation du Budget prévisionnel 2014 atteste des coupes sombres et aveugles décidées par notre administration. Les efforts sont essentiellement concentrés sur des postes touchant directement les agents (remboursement des frais de déplacements...) et qui vont dégrader encore plus l'exercice des missions et les conditions de travail.

Sur 3 exercices, la dotation globale de fonctionnement allouée par la DGFIP a été diminuée de plus de 30 % !

Pour les élus CGT Finances Publiques, ces baisses drastiques remettent en cause la sincérité même des budgets : nous constatons des distorsions de plus en plus importantes entre le budget prévisionnel présenté et imposé par la DGFIP et sa réalisation.

De plus, les difficultés financières rencontrées par toutes les directions locales auxquelles la DRFIP du Nord n'échappent pas, lors du dernier trimestre pour boucler les engagements les obligeant à opérer des choix et à pratiquer "une cavalerie" sur l'année budgétaire suivante.

Concernant le bilan de la campagne d'évaluation professionnelle de 2013 (gestion 2012), les élus CGT Finances Publiques constatent que dans les documents fournis, il manque des informations concernant les réserves constituées pour les différentes CAPL et non attribuées.

Enfin, nous nous attendions à voir figurer à l'ordre du jour, un point sur la campagne IR 2014 avant son ouverture et exigeons que ce point soit abordé avant le prochain CTL fixé au 17 avril.

ORDRE DU JOUR :

En réponse aux déclarations liminaires, l'administration a indiqué que, concernant les suppressions d'emplois, ce n'est pas un taux de grève à 27% qui va donner un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois. Pour pallier le manque d'effectifs, la DRFIP réorganise, recherche d'autres méthodes de travail de façon à ne pas dégrader les conditions de ce travail. Concernant la démarche stratégique : il ne s'agit pas simplement de supprimer les moyens, pour la DRFIP les simplifications sont une voie évidente, par exemple la départementalisation de la gestion des procédures collectives est une bonne chose ;

Concernant le Budget : la DRFIP conteste l'absence de sincérité du budget présenté : le Budget a été approuvé par le contrôleur financier régional pour 2013 et 2014 ; la DRFIP conteste également la notion de « cavalerie » : il y a eu moins de report entre 2013 et 2014 qu'entre 2012 et 2013, 50 000 € de moins. Toutes les dépenses sont payées, on peut toutefois déplorer la baisse des investissements.

Pour la CGT, la journée ne doit pas être sous-estimée par la Direction : la mobilisation des collègues est inscrite dans la durée. Certains services ont été fortement mobilisés, certains services étaient fermés au public. Il y a eu le 20 mars des taux de grève importants sur certains sites de la DRFIP (Paierie régionale, Le Quesnoy, Cambrai, Roubaix...) qui montrent la colère des collègues. Et ce ne sont pas les réponses du ministre et de la DRFIP qui sont de nature à répondre aux attentes des agents.

Sur la démarche stratégique, la CGT a rappelé son opposition et surtout ce que l'intersyndicale demande depuis plus d'un an, un bilan contradictoire de la fusion. La Direction reconnaît implicitement l'impact des suppressions d'emplois sur l'exercice des missions, à travers notamment de nombreuses simplifications (qui ne sont souvent ni plus, ni moins que des abandons de missions) ou de l'externalisation pure et simple (aux Domaines récemment, ou encore avec le scannage des déclarations 2042...)

1 – Budget 2014

La DRFIP a présenté les éléments sur l'exécution du budget 2013. La notification initiale de la Dotation Globale de Fonctionnement 1er niveau, début 2013, était de 16 086 399 € (en diminution de 951 499 € soit une baisse de 5,58 % par rapport à la DGF 2012).

La Direction considère que l'exécution a été maîtrisée mais que l'équipement a de nouveau été réduit à sa plus simple expression (730 738 € contre 834 984 € en 2012).

Par rapport au budget prévisionnel 2013, un certain nombre de postes budgétaires ont été dépassés (affranchissement, frais de déplacements, fluides...) ; paradoxalement, ces postes sont ceux sur lesquels la DRFIP escomptaient réaliser les économies les plus importantes.

La CGT a dénoncé les conséquences prises en matière budgétaire sur l'exercice des missions : par exemple : l'augmentation des délais d'envoi des courriers.

Pour la DRFIP, le Service Public n'est pas que l'utilisateur reçoive son courrier dans les 48 h, le tout est qu'il reçoive l'ensemble des nos envois. Nous avons fait remarqué que ce retard génère une augmentation des communications des usagers ne recevant pas leur courrier et que notre administration perd de sa crédibilité vis à vis des usagers par ce retard.

La CGT a également évoqué les conséquences du changement d'opérateur de téléphonie (maintenant SFR) : microcoupures intempestives, disparition du bandeau informatique au CPS, lenteurs informatiques sur tous les sites...

La DRFIP partage également ce constat d'insatisfaction, l'information sera remontée à la DG ; il est d'ailleurs prévu la création d'un réseau inter administration indépendant de tout fournisseur, 2 ESI seraient spécialisés (Lille et Marseille) pilotés par le ministère de l'intérieur.

Sur les fluides (eau, électricité, gaz), la CGT a indiqué qu'il s'agissait d'un problème général avec l'augmentation du tarif de l'électricité et du gaz qui pèse fortement aussi sur les collègues au quotidien.

La CGT a demandé quel type de contrat était passé en matière d'électricité et de gaz (tarif régulé ou autre).

La Direction a indiqué qu'il s'agissait d'un contrat national, passé par la Direction Générale

Ensuite, la Direction a présenté le Budget prévisionnel 2014, toujours en baisse...

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été notifiée en décembre 2013 par la Direction Générale. : baisse du forfait agent (-220 € par agent) soit – 9 %;

Cette année il n'y aura pas de « réserve » au niveau local (Pas de « Ballon d'oxygène » en fin d'année budgétaire).

Le BOP 2014 a été transmis au Contrôleur Général, chargé du contrôle financier, le 14 février 2014 qui a approuvé le budget le 21 février 2014.

BUDGET DRFIP NORD	BUDGET 2014 - PREVISIONNEL	
	AE	CP
Part locaux	8 875 496	9 150 726
Locations et charges immobilières	7 102 436	7 299 178
Nettoyage	878 009	878 009
Sécurité fonctionnement	895 051	973 539
Maintenance technique	Part agents	Part agents
Part agents	5 772 889	5 772 889
Fonctionnement	5 254 131	5 254 131
Maintenance technique	345 500	345 500
Affranchissement	2 135 000	2 135 000
Fluides	606 631	606 631
Fournitures	550 000	550 000
Télécommunications	300 000	300 000
Frais de déplacement	500 000	500 000
Frais de poursuites	100 000	100 000
Charges diverses de transport	230 000	230 000
Prestataires externes	177 000	177 000
Imprimés	167 000	167 000
Informatique - Fonctionnement	75 000	75 000
Autres dépenses	68 000	68 000
Equipement	518 758	518 758
TOTAL 1er NIVEAU	14 648 385	14 923 615
Frais de déplacement	266 835	266 835
Frais de poursuites	220 897	220 897
Prestataires externes	455 141	455 141
Informatique Fonctionnement	151 900	151 900
Taxes foncières		
TOTAL 2eme NIVEAU	1 094 773	1 094 773
TOTAL GENERAL	15 743 158	16 018 388

Des axes d'économies ont été présentés par la Direction : Pour l'affranchissement, diminution des envois en AR, pour les fluides, rappel des bonnes pratiques, suivi « plus marqué » pour les fournitures et le papier...

Tous les postes informatiques doivent passer sous window 7, à ce jour 80% des 836 PC octroyés ont été déployés ainsi que 300 écrans ; pour 2014, il est prévu 600 PC + 15 pour développer les visioconférences, + 60 écrans (pour GESTPART, double écran) et 140 portables

***Pour la CGT, ce budget prévisionnel n'est absolument pas sincère : la Direction annonce des postes budgétaires à la baisse, alors que ceux-ci ont été dépassés en 2013 !!!
Si la Direction veut faire des économies en matière de fluides, elle doit investir dans de nouveaux matériels (chaudière plus performante, doubles vitrages systématiques...) plutôt que de culpabiliser les collègues ou d'espérer un réchauffement climatique pour notre région !!***

Vote unanime : CONTRE

2 - Point sur la mise en place de la Mission Départementale Risques Audit

La DRFIP a précisé les modalités de mise en place la mission départementale Risque Audit. Ce rapprochement (avec une « gouvernance unifiée ») est un axe de la démarche stratégique.

La CGT a demandé comment matériellement serait mis en place ce nouveau service.

Réponse de la Direction : il s'agit de rapprocher 2 services sous pilotage unifié sans réinstallation matérielle **pour le moment** (faute de places disponibles), donc les auditeurs restent à Monnoyer et la cellule risque à Kennedy.

3 - Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle

La Direction a présenté les éléments sur l'évaluation professionnelle 2013 (répartition des réductions majorations, par type de service, par corps...).

La CGT regrette une nouvelle fois l'imprécision des tableaux et le manque de lisibilité et de transparence : il manque la répartition homme/femme, temps partiel/temps complet, les données par service (et non par type de note). Cela est regrettable dans la mesure où ce sont des éléments que nous avons les années précédentes et que nous avons pointé comme facteurs discriminants en matière de notation (notamment concernant le temps partiel)

La DRFIP répond qu'elle a suivi scrupuleusement les consignes de la DG en la matière.

Pour la campagne 2014, des précisions et rappels concernant les modalités de recours seront apportés prochainement par la Direction.

Questions diverses

- **Domaines : La CGT a remis la pétition largement signée par les collègues du service et dénonce l'ouverture à l'externalisation et la remise en cause de la compétence des agents de France Domaine : un marché national a été signé avec BNP Paribas pour l'évaluation des « grosses » ventes (+1 million d'€) des biens de l'Etat.**

La DRFIP soutient qu'il n'y a pas substitution, mais évaluation parallèle pour avis, sachant qu'un 3ème avis est généralement demandé au notaire chargé de la vente, la DRFIP minimise les conséquences d'une telle ouverture en indiquant qu'il s'agit de 2 ou 3 cas sur les 6800 évaluations effectuées chaque année, pour la DRFIP il s'agit davantage de conforter l'avis des Domaines.

Pour la CGT, il s'agit d'une remise en cause inacceptable et un doute sur le professionnalisme des collègues.

- **Habilitation HELIOS : La CGT est intervenue une nouvelle fois sur le resserrement du nombre des habilitations dans les postes, qui génère de nombreuses difficultés dans**

l'organisation du travail. La DRFIP indique que cela a été fait pour répondre à un souci de sécurisation de la gestion, avec la maîtrise des risques. C'est un retour aux « fondamentaux », on doit respecter la norme ; au cas pas cas, des assouplissements peuvent être envisagés à la marge.

- ***Concernant la titularisation des agents contractuels et Berkanis, la CGT a interrogé la Direction sur le remplacement des collègues titularisés lors de leur départ à la retraite. La Direction a rappelé que les postes seront créés prochainement et donc en cas de retraite, ils seront pourvus classiquement (par mutations ou affectations).***
- ***La CGT est intervenue sur le projet de déménagement des services de la DISI situées au 2^{ème} étage de Kennedy pour l'ESI Meurein :*** La DRFIP, même si elle verrait d'un œil favorable la « libération » du 2^{ème} étage, n'a effectué aucune demande particulière dans la période et n'a pas insisté sur ce sujet. ***D'ailleurs, la DRFIP n'a été saisie de rien sur ce sujet. La CGT n'est pas favorable à ce projet, tant sur les aspects RH que sur les missions (notamment par rapport à l'assistance de proximité pour les collègues de Kennedy).***
- ***La CGT a fait remonter les difficultés pour l'ouverture des locaux de certains Centres des Finances Publiques. Des pressions peuvent être mises sur les collègues pour une modification des horaires variables. Pour la CGT, l'ouverture et fermeture des locaux, relèvent de la responsabilité des chefs de service.*** La Direction rappellera le sens de la note sur la sécurisation des postes (note de 2012) et sera vigilante sur son application.
- ***Campagne IR 2014 :*** à la demande de la CGT ; la Direction a donné des premiers éléments sur l'organisation de la campagne IR 2014 : Les déclarations seront envoyées par la Poste à compter du 7 avril (et jusqu'au 22 avril). La date limite de dépôt est le 20 mai. Un certain nombre de mesures de simplification ont été annoncées sur Ulysse (28 mesures). Une journée d'information sera organisée pour tous les agents d'accueil le 15 avril prochain.
- ***Point sur les contrôles médicaux en cas d'arrêt maladie :*** Pour la DRFIP du nord, 6 agents ont été contrôlés en 2012, 1 seul en 2013 et depuis le début de l'année 2014, 7 contrôles ont été effectués.
- ***Concernant le DUERP et la présentation du PAP 2014 :*** A l'issue des 4 journées passées à travailler sur le Duerp et la classification des risques, le plan annuel de prévention 2014 devait être présenté au CHSCT en mars. La DRFIP ne pourra présenter le PAP au CHSCT que début mai.